



Violences faites aux femmes au sein du couple : comment ne plus passer à côté

N°Programme ANDPC : 10422325030

PROGRAMME DE FORMATION

FORMAT & DURÉE

Formation continue
Présentiel 7h

PUBLIC CONCERNÉ

Médecine générale
Masseur-kinésithérapeute
Sage-Femme
Dermatologie et
vénérologie
Gynécologie médicale
Gynécologie obstétrique
Médecine d'urgence
Psychiatrie
Infirmier Diplômé d'Etat
Infirmier Puéricultrice
Diplômée d'Etat
Chirurgie dentaire

FINANCEMENT

DPC ou financement
personnel

RÉSUMÉ

En France, sur 10 patientes vues en consultation, 3 à 4 pourraient être victimes de violences conjugales.

Cette donnée est sans équivoque.

Les violences conjugales peuvent revêtir plusieurs formes (verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques etc) et constituent une véritable problématique de santé publique.

La HAS a publié plusieurs recommandations en la matière la dernière datant du 25 novembre 2022.

Leurs mises en œuvre nécessitent une meilleure formation des professionnels de santé à repérer, prendre en charge et orienter ces victimes.

La formation sur ce thème doit donc être transversale, s'adresser à tous les publics cibles que nous retenons et être promue comme un axe prioritaire commun. Et ce d'autant que le manque de formation des professionnels de santé est parlant notamment en ce qui concerne les risques médicaux légaux auxquels ils peuvent s'exposer et sur l'existence du réseau d'accompagnement médico-socio-judiciaire.

Ce programme s'adresse donc aux professionnels de santé, acteurs de premier plan pour le repérage des violences faites aux femmes au sein du couple qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles.

Ce programme alterne apports théoriques et études de situations cliniques.

Ce programme s'inscrit dans l'orientation N°5 « *Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux adultes* ».

OBJECTIFS DE FORMATION

Objectifs généraux :

- ✓ Améliorer les connaissances des professionnels sur l'impact des violences faites aux femmes au sein du couple,
- ✓ Repérer ces situations de violence,
- ✓ Maîtriser la conduite à tenir pour traiter et répondre efficacement à ces situations de violence et ainsi faire face aux conséquences physiques, psychologiques et sociales,
- ✓ Connaître la place et les rôles de chacun dans cette prise en charge et favoriser une cohérence et une coordination des interventions.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Acquérir les connaissances,
- ✓ Détecter les situations de danger ou de risque de danger pour la femme,
- ✓ Déclarer aux autorités compétentes (rédaction de l'IP – Information Préoccupante),
- ✓ Améliorer le parcours de ces victimes.

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Méthode affirmative
- ✓ Méthode interrogative
- ✓ Étude de cas clinique

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Pré-test / Post-test
- ✓ Mise en situation
- ✓ Quizz